

Procuration à retourner à :

UFA - BP 55122 – 31504 TOULOUSE CEDEX 5 ou par mail à secretariat@armes-ufa.com

(en copiant-collant cette page dans le corps de votre message).

⚠ Attention : si vous avez déjà envoyé la procuration par courrier, il est inutile de le faire une seconde fois

Formulaire de procuration

Je soussigné(e)

donne pouvoir de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UFA du **11 octobre 2025**.

Mandataire désigné (nom et prénom) :

.....

(laisser vide si procuration en blanc – voir ci-dessous)

Le mandataire pourra procéder en mon nom à tous les votes nécessaires.

Signature

Informations importantes

- Les procurations laissées en blanc seront réparties entre les membres du Conseil d'Administration présents.
- Il est recommandé de recourir au pouvoir en blanc : si votre mandataire désigné n'est pas présent, la procuration serait sinon considérée comme nulle.
- Vous pouvez également confier votre pouvoir directement à l'un des membres du Conseil d'Administration : Arthur Andrikian - Jean-Pierre Bastié, président - Jean-Jacques Buigné, fondateur - Patrick Forterre - Michaël Magi, vice-président - Sylvain Schmitt, Thierry de Villeneuve, trésorier.



Procuration pour participer aux Assemblées l'Union Française des amateurs d'Armes

Association loi 1901, sans but lucratif - Sous-préfecture de Muret (Haute-Garonne)
Enregistrée sous le RNA W382001891 - Siège social : 27 avenue du Cimetière - 31500 Toulouse